

LA ROCHELLE

La pénurie de médecins gagne aussi la ville

Le manque de praticiens libéraux, de médecins généralistes comme de spécialistes, se ressent particulièrement dans certains quartiers. Exemple aux Minimes

Frédéric Zabalza
f.zabalza@sudouest.fr

« Des médecins comme moi, seuls dans leur cabinet ou avec leur sacochette en visite, qui travaillent douze heures par jour, ça ne se fait plus. » Malgré son âge (46 ans), Nicolas Bocq se considère de l'ancienne école. Le temps ne s'écoule pas de la même manière pour celui qui compte près de vingt ans de médecine générale, en particulier dans le quartier des Minimes. Des étudiants du campus rochelais aux nouveaux habitants apparus au fil des constructions, des plaisanciers au flot d'estivants, le mouvement perpétuel de population semble calqué sur celui de l'océan tout proche. Ce n'est pas le cas de l'offre médicale.

« Quand je suis arrivé, en 2004, on était six généralistes. On n'est plus que deux », témoigne le docteur Bocq. La pénurie de médecins ne touche pas seulement les zones rurales. Le quartier des Minimes est lui aussi en voie de désertification médicale. « J'ai déjà 1 600 patients, je ne peux pas en prendre plus. Je soigne en priorité les patients qui ont des maladies chroniques, des affections de longue durée, mais il faut également gérer toutes les urgences du quotidien. Je me retrouve donc à devoir dire non à des gens, ce qui pose un problème déontologique et de responsabilité médicale », déplore Nicolas Bocq, qui est aussi expert judiciaire et médecin départemental pour la Police nationale.

Détails très longs

D'après le Conseil de l'ordre des médecins en Charente-Maritime, La Rochelle compte à ce jour 121 libéraux en médecine générale et 245 libéraux toutes spécialités. D'une part, ce n'est pas assez, d'autre part, la répartition entre les quartiers n'est pas équilibrée. « 12 000 Rochelais n'ont pas de médecin traitant, soit environ 10 % de la population », indique Pierre-Yves Farrugia, président de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de La Rochelle. Créée en



Le docteur Nicolas Bocq, l'un des deux derniers médecins généralistes aux Minimes. <7>

2021, cette structure réunit des professionnels de santé dans le but de mener diverses missions : améliorer la coordination interprofessionnelle, développer les soins non programmés, faire de la prévention (prescription du sport sur ordonnance, santé de la femme).

« 12 000 Rochelais n'ont pas de médecin traitant, soit environ 10 % de la population »

« L'époque où des médecins travaillaient 60 heures par semaine est terminée, remarque Pierre-Yves Farrugia. Beaucoup de jeunes médecins aujourd'hui, dans une profession qui s'est féminisée, accordent une grande importance à la qualité de vie, à la famille. On estime que pour un départ à la retraite, il faudrait deux remplaçants. À La Rochelle, 60 % des actes sont dispensés par des praticiens âgés de plus de 55 ans. Ça va poser un gros problème dans les années à venir et c'est déjà très

tendu dans certaines spécialités, comme en dermatologie ou en radiologie, où les délais sont très longs. »

« Il faut neuf mois d'attente, sauf urgence, pour une mammographie », confirme le docteur Patrick Bendimerad, chef du service d'addictologie au groupe hospitalier Littoral Atlantique et président de la commission médicale de groupement (CMG). L'hôpital public n'est pas insensible à la pénurie de médecins libéraux. « Ce sont les pivots de l'articulation des soins entre la ville et l'hôpital. Ce sont nos correspondants, on en a besoin et on en manque actuellement. Il y a longtemps que c'est compliqué, mais ça s'est accentué ces dernières années. La zone franche a, certes, permis de désenclaver le quartier de la Pallice, d'y attirer beaucoup de professions médicales et de spécialités, mais au prix d'un appauvrissement du reste de la ville en médecins libéraux, notamment dans le secteur sud. »

Regroupements

Le docteur Bendimerad a lui-même soutenu un projet de nouveau pôle médical à Tasdon,

qui devrait voir le jour prochainement (lire ci-dessous). C'est ce que le docteur Bocq souhaiterait voir ouvrir un jour aux Minimes.

« La solution serait de faire une maison médicale, comme à Villeneuve-les-Sallines. Mais le foncier est hors de prix ici. Aucun médecin ne peut se lancer seul. J'ai rencontré les élus en juin, ils ont conscience du problème. Un espace au rez-de-chaussée d'une future construction dans le quartier pourrait être réservé à un pôle médical. C'est pour l'instant notre seul levier. »

« Les projets d'urbanisme sont un des outils dont on dispose, confirme Delphine Charrier, conseillère municipale déléguée à la santé publique. On essaie de faire évoluer le PLU [plan local d'urbanisme intercommunal] pour faciliter les regroupements médicaux. Il y a aussi le contrat local de santé et on a planifié une étude, début 2023, pour faire un état des lieux zoné des départs prévus de généralistes et de spécialistes dans les années à venir. Il y a une vraie inquiétude dans certains quartiers, même si La Rochelle n'est pas identifiée par l'ARS comme un désert médical. »

Un projet de pôle médical à Tasdon

La population à Tasdon est en plein renouvellement. C'est aussi le cas de l'offre médicale. Le quartier a pourtant failli se retrouver dans la même situation précaire que les Minimes, avec le départ de quatre médecins libéraux il y a moins d'un an, dont trois sont partis à Bongraine et l'un s'est lancé dans une spécialité. Un autre généraliste a annoncé qu'il prendrait sa retraite dans quelques mois, sans avoir pour l'instant trouvé de remplaçant.

Mais des jeunes médecins (deux généralistes, une psychiatre et une neuropsychologue) ont repris le flambeau, occupant l'actuel cabinet médical du 86 rue Émile-Normandin, qu'elles souhaitent réhabiliter en un nouveau bâtiment à deux étages. Ce nouveau pôle médical, qui inclurait également une dermatologue, a été évoqué lors de la récente rencontre publique de Tasdon-Bongraine.

Inquiètes de la vitesse toute relative de l'administration, les

porteuses du projet se sont vu confirmer par Sylvain Darbonne, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, que le permis de construire leur serait bien délivré.

D'autres regroupements médicaux sont en réflexion à La Rochelle, à Lafond, dans les allées du Mail à la place de l'ancienne clinique, ainsi qu'un projet pluridisciplinaire autour des spécialités du sommeil aux Minimes.

F. Z.



Un pôle médical sur deux étages est en projet au 86, rue Émile-Normandin. <7>